

Kinshasa, le 17 FEV 2015

N° 034/COORD/NAT/ITIE-RDC/ST/2015

-
- Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Lubumbashi ;
 - Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Kolwezi.
- (Tous) dans la Province du Katanga

**Object : Demande des éléments de preuve de fermeture
des Entreprises Minières pour cause de Faillite,
de Cessation d'activités ou dissolution de 2013 à 2014**

Monsieur le Président,

Le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC a levé l'option de publier le Rapport ITIE-RDC portant sur l'exercice 2013 avant le 1^{er} juillet de l'année en cours ainsi que celui couvrant l'année 2014 au plus tard le 31 décembre 2015.

Afin de déterminer le périmètre des entreprises devant déclarer pour l'exercice considéré, je vous demande de bien vouloir fournir au Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC, avant le 05 mars 2015, les informations sur les entreprises minières dont la faillite, la cessation d'activités ou la dissolution ont été constatées ou déclarées devant votre juridiction par un acte juridique dûment établi de 2013 à 2014.

Veillez agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de ma considération distinguée.

Prof. MACK DUMBA Jerémy

Coordonnateur National de l'ITIE-RDC

Ampliation :

- ✓ Son Excellence Monsieur le Ministre du Plan et Révolution de la Modernité
- ✓ Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines
- ✓ Son Excellence Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux et Droits Humains
- ✓ Monsieur le Gouverneur de la Province du Katanga